Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 65 (1994)

Heft: 1: Les technopôles face au ralentissement conjoncturel ; Colloque de la commission sociale : des rentiers actifs

Artikel: Les parcs technologiques et le ralentissement conjoncturel : progression freinée mais avenir encourageant

Autor: Keller, Roland

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824250

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les parcs technologiques et le ralentissement conjoncturel

Progression freinée mais avenir encourageant

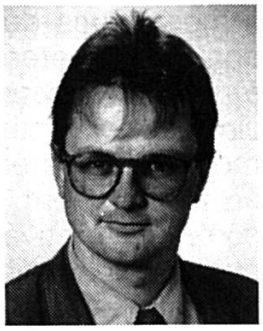

par Roland Keller, journaliste

Frappés par le ralentissement économique, les parcs technologiques romands se portent malgré tout très bien. Leur croissance, moins rapide que prévu, démarrée en haute conjoncture à la fin des années quatre-vingt, a été freinée considérablement ces deux dernières années. Mais les résultats déjà obtenus – clients crédibles et finances aux pertes renflouées - permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Bien que la vocation d'Y-Parc à Yverdon soit différente de celle des trois technopôles valaisans, la ligne de mire de l'ensemble des parcs technologiques demeure la même : aider de jeunes entreprises de services ou faisant appel aux hautes technologies à se développer dans un environnement sain, bénéficiant d'une infrastructure existante, par l'effet de synergie. Les nouveaux chefs d'entreprise peuvent ainsi concentrer leur développement vers un horizon plus créatif et moins contraignant.

Y-Parc se différencie d'un technopôle par le fait que ce centre vaudois, maillon entre l'économie, les écoles d'ingénieurs et les universités, permet de dénicher des entrepreneurs ambitieux mais pas forcément riches, ce qui correspond à la vocation d'un C.E.I. Y-Parc les aide à se propulser sur l'orbite de la réussite.

En revanche, le technopôle de Sierre cherche des sociétés de services en leur vendant ou en leur louant une surface. Epaulés dans leur développement, ces nouveaux créateurs d'entreprises sont également aiguillés sur les rails du succès.

Ces centres technologiques ont l'ambition de s'exporter à l'étranger. Technopôle à Sierre pour asseoir son image de marque face au tourisme et Y-parc afin de dénicher d'autres entrepreneurs intrépides.

Y-Parc à Yverdon : 80 % d'occupation

Pierre Schneebeli, «sales manager», dont nous avons recueilli les propos, explique comment s'est développé Y-parc depuis sa création.

R. Keller : Selon la presse d'il y a deux ans, Y-parc aurait été le seul endroit du canton de Vaud à permettre l'implantation de nouvelles entreprises, pour cause de saturation du sol ailleurs. Qu'en est-il aujourd'hui ?

P. Schneebeli : Il faut faire la différence entre une surface mise à disposition et une sorte de climat d'entreprise. Il y a plein de surfaces et de béton libre en Suisse pour faire face à la demande, mais Y-Parc offre un environnement dans lequel une jeune société peut se développer. Quand un indépendant entre seul ici, il a l'impression de faire partie d'une gran-

de famille. Secrétaires, salles, téléphone, fax, poste, places de parc, restaurant sont à disposition.

Nous tâchons d'ailleurs de choisir des firmes issues de la haute technologie et non des sociétés de services comme des études d'avocats, des cabinets de médecins ou de dentistes. Nous aidons également les sociétés qui démarrent à trouver un financement ; cette offre de services complets motive énormément et contribue à créer un climat favorable qui est très apprécié, puisque nous avons déjà 26 entreprises implantées actuellement.

R. K. : Qu'en est-il aujourd'hui des pertes financières envisagées lors de la création d'Y-parc ?

P. S. : Y-Parc est un endroit à deux facettes : l'une liée à sa rentabilité propre, l'autre faite de la collaboration avec les universités ou les écoles d'ingénieurs, par exemple. Une perte financière se justifie donc du fait qu'Y-Parc apporte un soutient social et moral. Il faut bien se rendre compte que notre vision, en partie non lucrative, a pour but de donner une aide, des conseils et des conditions avantageuses au bon développement d'une jeune entreprise.

Dans ce contexte, nous recevons une compensation de la part du gouvernement par une subvention d'un demi-million de francs en 1993, qui sera renouvelée en 1994. Car l'idée qui nous a guidés au départ était qu'Y-Parc puisse accueillir non pas des firmes financièrement fortes, mais permette de dénicher les perles rares de l'économie, soit des entrepreneurs dynamiques et ambitieux.

R. K. : Avez-vous envisagé, lors de la fondation d'Y-Parc, en pleine euphorie économique, la dépression actuelle ?

P. S. : La conjoncture a eu une énorme incidence sur notre développement. Je suis arrivé des Etats-Unis à Yverdon lorsque le centre d'innovation (C.E.I.) était déjà construit, en 1991. Le taux d'occupation était alors de 25 %. Nous en sommes maintenant à 80 % environ. Par rapport aux prévisions initiales, cela n'est donc pas un succès pour moi car nous aurions dû amortir les installations en une année. Cependant, compte tenu des difficultés actuelles, alors que le marché stagne, que les banques boudent, le développement d'Y-parc est un succès quand même. Au lieu de croître à la vitesse grand V, on a avancé à la vitesse V, tout simplement.

R. K. : Mais tout de même, les difficultés conjoncturelles on-t-elles une incidence positive ?

P. S. : Oui, dans la mesure où de jeunes chefs d'entreprises, qui sont dans d'extrêmes difficultés, se tournent vers nous dans l'espoir que nous les aidions à s'en sortir. Mais la mauvaise conjoncture reste malgré tout très gênante, car les entreprises n'ont plus le courage d'investir comme auparavant. Elles perdent leur motivation.

R. K. : Y-parc a-t-il atteint aujourd'hui son seuil de rentabilité ?

P. S. : Oui, nos comptes sont sains et équilibrés. Le gouvernement avait dit au départ qu'Y-Parc devait être une institution d'aide au développement de jeunes entreprises.

R. K. : Qu'en est-il de l'avenir ?

P. S. : L'avenir est une montée en pente très douce, à l'image de l'économie actuelle. Tout le monde s'aperçoit qu'on a fait du bon boulot, que nos entreprises travaillent bien, qu'elles ont du succès et que le cadre d'Y-Parc y apporte une large contribution. D'autre part, nous avons l'avantage d'être implantés sur un grand domaine, un parc scientifique et technologique de 50 hectares. Un atout non négligeable pour donner aux autres entreprises, même extérieures, l'envie de venir s'y installer. Nous avons déjà des firmes américaines et d'Extrême-Orient qui désirent s'installer ici, travaillant par exemple dans la production de papiers d'ordinateurs et la soudure électronique pour circuits à haute intégration.

Je pense qu'Y-parc pourra se développer davantage, car l'autoroute N1 qui passe près du parc va continuer en direction de

Berne. Pourquoi ne pas attirer des entreprises alémaniques ? Cet endroit est vraiment idéal.

R. K. : Le non à l'EEE du 6 décembre 1992 freine-t-il l'implantation d'autres entreprises étrangères ?

P. S. : Oui, car les Américains, par exemple, commencent à regarder notre pays comme un endroit folklorique. La Suisse n'appartient pas aux grands de ce monde, elle se donne une image de pays de vacances. Nous pourrions à l'avenir être les victimes d'autres pays qui nous considèrent comme un Etat voulant jouer son propre jeu. Alors que nous devrions nous accrocher à la cour des grands plutôt que faire la moue.

Malgré tout, huit sociétés étrangères sont actuellement sur les rangs pour une demande d'implantation sur notre parc au cours des prochains mois.

Malgré le vote négatif sur l'EEE nous parvenons quand même à vendre notre image de marque à l'extérieur.

Y-parc aide les jeunes entreprises à se faire une place au soleil

Y-parc, au carrefour des informations industrielles et universitaires, met les entreprises en contact avec des partenaires internationaux et leur offre l'environnement nécessaire pour mener à bien leur projet.

Voici, à titre d'exemple, les entreprises qui y étaient établies à la fin de 1993 :

AMP (Suisse) S	connectique
APTEX S.A.	Conseil technique
ARIAQ S.A.	formation en Assurance Qualité
AWA	écologie industrielle
BERINGER EUROPE	industrie du plastique
CABINET ROLAND NITHARDT	bureau de brevets
C.A.B. MACHINES S.A.	équipements pour la manufacture de câbles
CAMELOT S.A.	équipement pour la microélectronique
DATA CONSEIL	câblage de systèmes
EINEV	laboratoire de l'Ecole d'ingénieurs
ELCA RESEAU S.A.	connections PC et télécommunications
ENERGIMA S.A.	environnement et traitement des déchets
GORDON & BREACH	éditeur scientifique
ICM	courtage et brevets
INTRON	analyse structurelle
ITC	ordinateurs
MESSERLI/TUBAC	équipement bureautique
MICROSWISS	développement en microélectronique
SEGPA	gestion du trafic des paiements
SERVEX	débitmètres à ultrason
SIG	lasers spéciaux
SITEG	contrôle de «processing» industriel
STERBIO	applications des plasmas

Y-Parc : affaires et technologies font bon ménage

Le parc technologique d'Yverdon est fort bien visible à la sortie Yverdon-Sud de l'autoroute N1. Un bâtiment métallique blanchâtre de trois étages quelque peu perdu émerge d'un immense site. Ce bâtiment est le Centre d'Entreprises et d'Innovation (C.E.I.), le premier du genre en Suisse, inauguré le 23 avril 1991.

Société anonyme au capital de 3,2 millions de francs, à 75 % en mains privées et à 25 % en mains publiques, Y-Parc regroupe 54 actionnaires qui représentent l'ensemble des acteurs socio-économiques de Suisse Romande, auxquels il faut encore ajouter les cantons de Berne et du Tessin.

Y-Parc cherche avant tout à favoriser les réalisations industrielles nouvelles, à créer un espace d'échanges et de recherches, ainsi qu'à valoriser l'image de haute qualité des produits suisses. Il fonctionne également comme centre de coordination du Réseau Scientifique et Technologique (RST) qui donne accès aux ressources des cantons latins réunis au sein de l'Association intercantonale pour la concertation et la coopération économique (ACCES). Ainsi, les compétences d'une école polytechnique, de 5 universités, de 12 écoles techniques supérieures, ainsi que de plusieurs entreprises performantes sont présentes à Y-parc.

Le bâtiment C.E.I. offre une surface totale utile de 5'840 m^2 soit la mise à disposition de 80 modules de 60 m^2, occupés jusqu'à ce jour, selon la direction, à 80 % environ. Dans le courant 1994, la totalité du bâtiment sera utilisée.